

Légion du Lyonnais

Compagnie de l' Ain

Section de Nantua

Brigade de Brénod

N° 77
du 14/3/ 1944

PROCES-VERBAL
de renseignements sur
l'enfouissement à Brénod (Ain)
dans la propriété de M.BURTIN de
trois jeunes du "maquis " tués
par les troupes d'occupation

2ème expédition



GENDARMERIE NATIONALE

Ai 59
Aff: 1
pice 3

Ce jourd'hui quatorze Mars mil neuf cent
quarante quatre, à dix sept heures 15

NOVEL CATIN Henri
Nous soussignés
et GUERIN Henri

gendarmes à la résidence de BRENOD département de l'Ain, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs étant en tournée, avons appris par la rumeur publique que trois (3) jeunes du "MAQUIS " avaient été tués par les Troupes d'occupation et qu'ils avaient été enterrés le 6 Février 1944 dans la propriété de M.BURTIN Bernard à BRENOD ,hameau du "Monthoux " (Ain) par un habitant de la localité.

Nous nous sommes livrés à une enquête et avons appris , à ce sujet, les déclarations suivantes :

1° - Le jeune CAPELLI François, 15 ans, bûcheron, demeurant à BRENOD Hameau du Monthoux (Ain) né le 28 Avril 1928 à Corcelles (Ain) fils de feu Louis et de TODESCHINI Angèle a déclaré, en présence de sa mère :

" Le dimanche 6 Février 1944, vers 11 heures un gradé allemand est venu me chercher à la maison pour creuser une fosse destinée à recevoir trois jeunes du "maquis " .En compagnie de BENI Jean 18 ans, qui se trouvait chez moi ,j'ai creusé un trou d'un mètre de profondeur dans le jardin de la villa BURTIN à une cinquantaine de mètres de celle-ci. Ce travail a été effectué sous la surveillance d'un allemand armé d'un fusil/ J'étais présent lorsque les trois jeunes du "maquis" ont été amenés sur une luge, trainée par des soldats allemands. Les jeunes en question avaient été tués la veille à proximité de Monthoux. Leurs têtes étaient ensanglantées. Ils paraissaient âgés de 20 à 22 ans environ. Sur les ordres des soldats allemands, BENI et moi les avons mis dans la fosse que nous avons aussitôt recouverte. Je ne connais aucun de ces jeunes gens qui, je crois, ont

... ..

ont été fouillés par les TROUPES d'occupations avant d'être enterrés .

" Le nommé BENI Jean travaille en ce moment avec mon Frère Paul en qualité de bûcheron pour le compte de Mr.TISSOT Georges,marchand de bois à St-Germain de Béard (Ain)."

Lecture faite persiste et signe

2° - Mademoiselle PONGIN Marcelle 17 ans,née le 25 AVRIL 1926 à BRENOD (Ain) de feu Marius et de Benoît Juliette Cultivatrice à Brénod, lieu dit "Monthoux " a déclaré :

" Le samedi 6 Février 1944,il y a eu au lieu dit " Lapeyrouse " un engagement entre les troupes allemandes et le "maquis " Trois jeunes du "maquis " ont été tués et ont été enterrés le lendemain dans la matinée par Capelli François et un jeune homme dont j'ignore le nom .

C'est tout ce que je puis dire sur cette affaire "

Lecture faite persiste et signe

Il ne nous a pas été possible de recueillir de renseignements sur l'identité des jeunes enterrés.

Dressé en trois expéditions destinées : la Première à Monsieur le Procureur de l'Etat Français à Nantua - La deuxième à Monsieur le Préfet de l'Ain à Bourg - la troisième aux archives.

Fait et clos à Brénod,les jour ,mois et an que d'autre part.

signé : GUERIN

NOVEL.

Légion
du Lyonnais.

Compagnie
de l'Ain.

Section
de Nantua

Brigade
de Brenod.

GENDARMERIE NATIONALE.

-:-:-:-:-

Ce jourd'hui, vingt huit Mars mil neuf cent qua-
rante quatre, à quatorze heures.

PIERRIN (André), M.D.L. Chef,

et
GUERIN (Henri), gendarme

N° 108
du 28 Mars 1944.

PROCES-VERBAL
de renseignements
sur l'exhumation
du cadavre d'un
inconnu, enfoui
dans la propriété
de M. BURTIN, au
Monthoux, par les
Troupes d'occupa-
tion.

1° Expédition.

à la résidence de Brenod département de l'Ain, re-
vêtus de notre uniforme et conformément aux ordres
de nos chefs; en présence de M. le Procureur de
l'Etat Français de Nantua, avons assisté à l'exhuma-
tion de cadavres enfouis dans la propriété appar-
tenant à M. BURTIN, (suite au P.V. n° 77 de notre
brigade en date du 14 Mars 1944).

Après avoir retiré le premier de ces cadavres
nous avons constaté qu'il correspondait au signa-
lement suivant: cheveux bruns, front découvert,
taille 1 m 80, sourcils apparents, le reste de la
face mutilé, vêtu de deux pull-over bleu marine,
dont un à fermeture éclair, chemise bleue militaire
série de balles sur le côté droit du corps, blou-
son de cuir, canadienne couleur verte (châtier de
jeunesse) pantalon C.J.F., (les poches ayant été re-
tournées), portant des protège-oreilles noirs.

Procédant à une enquête pour l'identification
de ce corps nous avons reçu les déclarations sui-
vantes:

1°- Mademoiselle PONGIN (Marcelle), 17 ans, culti-
vatrice, demeurant au Monthoux, territoire de la EX
Commune de Brenod (Ain), déclare:

((Je reconnais parfaitement, dans les cadavres
que vous me présentez, les corps de trois jeunes
gens qui faisaient partie du "maquis" qui se trou-
vait dans la région. Ces jeunes gens venaient de
temps à autre à la maison pour consommer. Le pre-
mier se nommait "Roger", de prénom, je ne connais
pas son nom de famille, d'après ses dires il serait
originaire de Lyon, il a encore actuellement un XX
frère qui serait au "maquis", je ne connais pas
son prénom. C'est tous les renseignements que je
puis vous fournir à ce sujet.))

Lecture faite, persiste et signe

2°- Mr PONGIN (Gabriel), 12 ans, écolier, demeurant
chez ses parents au Monthoux, Commune de Brenod,
(Ain), déclare en présence de sa soeur:

((Je ne peux rien ajouter à la déclaration de
ma soeur Marcelle, j'ai souvent vu des jeunes dans le
pays ou chez mes parents, mais je ne peux vous don-
ner leur nom, ni aucun renseignement pour pouvoir
les identifier.))

Lecture faite, persiste et signe.

Vu, transmis par le Commandant de brigade à
M. le Procureur de l'Etat Français à Nantua.



3°- Melle PONGIN (Berthe), 15 ans, sans profession, demeurant chez ses parents, au Monthoux, Commune de Brénod (Ain), déclare: ((Je reconnais parfaitement dans les cadavres que vous me présentez, trois jeunes gens appartenant au "maquis" rayonnant dans la région de Brénod. Le premier portait le prénom de Roger, d'après ses dires, il serait originaire de Lyon, il avait un frère, du prénom de Félix qui était âgé de 35 ans environ. Le nommé Roger était âgé de, 21 ans. En recherchant, il me semblerait peut être possible de vous donner des renseignements plus précis sur l'identité de ce jeune homme.))

Lecture faite, persiste et signe.

A la suite de cette déclaration, nous avons invité la jeune PONGIN à vouloir bien nous communiquer les renseignements qu'elle pourrait recueillir sur l'identité de ces trois cadavres.

4°- Melle CAPELLI (Celeste), 24 ans, sans profession, demeurant avec ses parents au Monthoux, territoire de la commune de Brénod (Ain), déclare:

((Je reconnais parfaitement dans les cadavres que vous me présentez, trois jeunes gens faisant partie du "maquis" qui se trouvait dans la région de Brénod. Ces jeunes gens venaient assez souvent consommer dans le café de mes parents. Le premier portait le prénom de Roger. C'est tous les renseignements que je peux vous fournir, je ne connais pas d'autres personnes susceptibles de vous donner des renseignements.))

Lecture faite, persiste et signe.

Après avoir effectué des recherches et avoir bien réfléchi, la jeune PONGIN (Berthe), nous a fait la déclaration suivante:

((Malgré les recherches que j'ai effectuées, je ne puis rien ajouter à la déclaration que j'ai faite précédemment, et je ne peux vous donner aucun renseignements complémentaires sur l'identité des trois cadavres qui étaient enterrés dans la propriété de M. BURTIN et qui avaient été amenés par des soldats allemands le 6 Février 1944)).

Lecture faite, persiste et signe.

Malgré les recherches effectuées, il ne nous a pas été possible de recueillir aucun renseignement susceptible de permettre l'identification de ce cadavre.

Un avis de découverte a été adressé par nos soins à M. le Chef d'Escadron Commandant, la Compagnie (Service du Fichier)

Aucun objet ni document n'ont été retrouvés sur ce cadavre, les poches avaient été retournées.

Dressé en trois expéditions destinées; la première à M. le Procureur de l'Etat Français à Nantua; la deuxième à M. le Préfet de l'Ain à Bourg; la troisième aux archives.

NOTA: Le corps a été inhumé dans le cimetière communal de Brénod, la tombe porte le n° "UN" dans l'ordre de découverte.

Légion du
Lyonnais.

Compagnie
de l'Ain.

Section de
Nantua.

Brigade de
Brénod.

N° 109
du 28 Mars 1944.

=====
PROCÈS-VERBAL
de renseignements
sur l'exhumation
du cadavre d'un
inconnu enfoui
dans la propriété
de M. BURTIN, au
Monthoux, Cne de
Brénod (Ain), par
les Troupes d'o-
pérations.
=====

Expédition.



Vu, transmis par le Commandant de brigade à
Le Procureur de l'Etat Français à Nantua
Le 31 Mars 1944

GENDARMERIE NATIONALE.

Ce jourd'hui, vingt huit Mars mil neuf cent
quarante quatre, à quatorze heures 15'.

PERRIN (André), M.D.L. Chef,
Nous soussignés: et
GUERIN (Henri), gendarme

à la résidence de Brénod, département de l'Ain, re-
vêtus de notre uniforme et conformément aux or-
dres de nos chefs; en présence de M. le Procureur
de l'Etat à Nantua et des autorités locales, avons
assisté à l'exhumation de cadavre enfouis dans
la propriété de M. BURTIN, située au Monthoux, Com-
mune de Brénod (Ain), (suite au P.V. n° 77 de notre
brigade en date du 14 Mars 1944).

Après avoir retiré le deuxième de ces cadavres
nous avons constaté qu'il correspondait au signa-
lement suivant : taille 1 m 85, cheveux bruns, tête
petite, imberbe, front moyen; vêtu d'une culotte
kaki de l'armée, cuissard bleu, pull-over bleu, passe
montagne bleu, foulard bleu, chaussettes grises
de l'armée, bas gris; Nous avons constaté qu'il
portait des blessures au ventre, face déformée.

Les objets ci-après ont été trouvés sur le ca-
davre: une montre bracelet, marque "CIMIER", ca-
dran lumineux, 3 cms de diamètre, 2 lettres signée
"Marcelle", une indigne suisse, 2 douilles de car-
touches de 9m/m, une cartouche ~~de~~ à balle de 11 m/
m. Aucune indication permettant d'identifier le
cadavre n'a pu être relevée sur les lettres décou-
vertes sur le cadavre. Tous ces objets seront dé-
posés au Greffe du Tribunal à Nantua, d'après des
instructions reçues de M. le Procureur de l'Etat.

Procédant à une enquête pour l'identification
de ce corps, nous avons reçu les déclarations sui-
vantes à ce sujet:

1°- Melle PONGIN (Marcelle), 17 ans, cultivatrice
demeurant au Monthoux, Commune de Brénod (Ain);
déclare:

((Je reconnais parfaitement dans les cadavres
que vous présentez, les corps de trois jeunes gens
qui faisaient partie du "maquis" qui se trouvait
dans la région. Ces jeunes gens venaient de temps
à autre à la maison pour y consommer. Le deuxième
se faisait appeler "Marius", je sais par lui-même
qu'il était de nationalité "Suisse". C'est tous
les renseignements que je puis vous fournir.

2°- Melle PONGIN (Berthe), 15 ans, sans professi-
on, demeurant chez ses parents au Monthoux, Com-
mune de Brénod (Ain), déclare:

((Je reconnais parfaitement dans les cadavres que vous me présentez, trois jeunes gens appartenant au "maquis" rayonnant dans la région de Brénod. Le deuxième se nommait "Marius" il était âgé de 22 ans, était d'origine "suisse", ses parents habitent la Suisse, mais je ne me souviens pas le nom du pays. En recherchant, il me serait peut être possible de vous donner des renseignements plus précis sur l'identité de ces 3 cadavres.))

Lecture faite, persiste et signe.

3°-Melle CAPELLI (Celeste), 24 ans, sans profession, demeurant avec ses parents au Monthoux, Commune de Brénod (Ain), déclare:

((Dans les cadavres que vous me présentez, je reconnais parfaitement trois jeunes gens faisant partie du "maquis" qui se trouvait dans la région de Brénod. Ces jeunes gens venaient souvent consommer dans le café de mes parents.

Le deuxième se faisait appeler "MARIUS", je par lui qu'il était de nationalité "suisse". C'est tous les renseignements que je puis vous donner. Je ne connais pas d'autres personnes susceptibles de vous donner des renseignements à ce sujet.))

Lecture faite, persiste et signe.

Après avoir effectué des recherches et avoir bien réfléchi, la jeune PONGIN (Berthe), nous a fait la déclaration suivante:

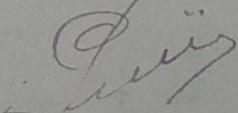
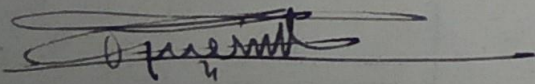
((Malgré les recherches que j'ai effectuées, je ne puis rien ajouter à la déclaration que j'ai faite précédemment, je ne peux vous donner aucun renseignement complémentaires sur l'identité des trois cadavres qui étaient enterrés dans la Propriété de M. BURTIN et qui avaient été amenés par des soldats allemands le 6 Février 1944).

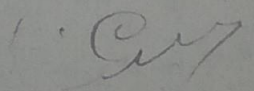
Lecture faite, persiste et signe.

Malgré les recherches effectuées, il ne nous a pas été possible de recueillir aucun renseignement susceptible de permettre l'identification de ce cadavre.

Un avis de découverte a été adressé par nos soins à M. le Chef d'Escadron Commandant la Compagnie (Service du Fichier).

Dressé en trois expéditions destinées: la première à M. le Procureur de l'Etat Français à Nantua, la deuxième à M. le Préfet de l'Ain à Bourg; la troisième aux archives.


NOTA: Le corps a été inhumé dans le Cimetière communal de Brénod, et la tombe porte le n° "DEUX", dans l'ordre de la découverte.



LEGION du LYONNAIS

Compagnie de l'AIN

Section de Nantua

Brigade de Brenod

N°109

du 28 Mars 1944

PROCES-VERBAL
de renseignements sur
l'exhumation du cadavre
d'un inconnu enfoui dans
la propriété de M.BURTIN au
Monthoux, Commune de Brenod
(Ain) par les Troupes d'opé-
rations

2° EXPEDITION



GENDARMERIE NATIONALE

Ar 57
Aff: 1
pièce 4

Ce jourd'hui vingt huit mars mil neuf cent
quarante quatre, à quatorze heures 15

Nous soussignés PERRIN André M.D.L.Chef
et

GUERIN Henri gendarme

à la résidence de Brenod, département de
l'Ain, revêtus de notre uniforme et confor-
mément aux ordres de nos chefs, en présence
de M.le Procureur de l'Etat à Nantua et des
autorités locales, avons assisté à l'exhuma-
tion de cadavres enfouis dans la propriété
de M.BURTIN située au Monthoux, commune de
Brenod (Ain) suite au P.V. N°77 de notre
brigade en date du 14 Mars 1944.
Après avoir retiré le deuxième de ces cadavres
nous avons constaté qu'il correspondait au
signalement suivant : taille 1m85, cheveux
bruns, tête petite, imberbe, front moyen -
vêtu d'une culotte kaki de l'armée, cuissard
bleu, pull over bleu, passe-montagne bleu,
foulard bleu, chaussettes grises de l'armée
bas gris - Nous avons constaté qu'il por-
tait des blessures au ventre, face déformée

Les objets ci-après ont été trouvés
sur le cadavre : une montre-bracelet - marque
"CIMIER" cadran lumineux 3 cms de diamètre,
2 lettres signées "Marcelle" une insigne
suisse, deux douilles de cartouches de 9 m/m
une cartouche à balle de 11 m/m. Aucune indi-
cation permettant d'identifier le cadavre
n'a pu être relevée sur les lettres découver-
tes sur le cadavre. Tous ces objets seront
déposés au Greffe du Tribunal de Nantua,
d'après des instructions reçues de M.L. Pro-
cureur de l'Etat.

Procédant à une enquête pour l'iden-
tification de ce corps, nous avons reçu les
déclarations suivantes à ce sujet :

1° - Mlle PONGIN (Marcelle) 17 ans, cultivatri-
ce demeurant au Monthoux, commune de Brenod
(Ain) déclare :

(Je reconnais parfaitement dans les cadavres
que vous présentez les corps de trois jeunes
gens qui faisaient partie du "maquis" qui
se trouvait dans la région. Ces jeunes gens
venaient de temps en temps à la maison pour y
consommer. Le deuxième se faisait appeler
"Marius" je sais par lui-même qu'il était de
nationalité "suisse". C'est tous les ren-
seignements que je puis vous fournir.

2° - Mlle PONGIN (Berthe) 15 ans, sans profession, demeurant chez ses parents au Monthoux, commune de Brenod (Ain) déclare:

" Je reconnais parfaitement dans les cadavres que vous me présentez, trois jeunes gens appartenant au "maquis" rayonnant dans la région de Brénod. Le deuxième se nommait " Marius " il était âgé de 22 ans, était d'origine "suisse" ses parents habitent la Suisse, mais je ne me souviens pas le nom du pays. En recherchant, il me serait peut être possible de vous donner des renseignements plus précis sur l'identité de ces 3 cadavres)

Lecture faite persiste et signe

3° - Melle CAPELLI (Céleste) 24 ans, sans profession, demeurant avec ses parents au Monthoux, commune de Brénod (Ain) déclare:

" Dans les cadavres que vous me présentez, je reconnais parfaitement trois jeunes gens faisant partie du "maquis" qui se trouvait dans la région de Brénod. Ces jeunes gens venaient souvent consommer dans le café de mes parents.

Le deuxième se faisait appeler "MARIUS" je sais par lui qu'il était de nationalité suisse. C'est tous les renseignements que je puis vous donner. Je ne connais pas d'autres personnes susceptibles de vous donner des renseignements à ce sujet."

Lecture faite persiste et signe

Après avoir effectué des recherches et avoir bien réfléchi la jeune PONGIN (Berthe) nous a fait la déclaration suivante :

" Malgré les recherches que j'ai effectuées, je ne puis rien ajouter à la déclaration que j'ai faite précédemment. Je ne peux vous donner aucun renseignement complémentaire sur l'identité des trois cadavres qui étaient enterrés dans la propriété de M. BURTIN et qui avaient été amenés par des soldats allemands le 6 Février 1944.

Lecture faite persiste et signe

Malgré les recherches effectuées, il ne nous a pas été possible de recueillir aucun renseignement susceptible de permettre l'identification de ce cadavre.

Un avis de découverte a été adressé par nos soins à M. LE Chef d'Escadron Commandant la Compagnie (service du Fichier)

Dressé en trois expéditions destinées : la première à M. le Procureur de l'Etat Français à Nantua, la deuxième à M. LE Préfet de l'Ain à Bourg ; la troisième aux archives.

signé : GUERIN

PERRIN

NOTA - Le corps a été inhumé dans le Cimetière communal de Brénod et la tombe porte le N° "DEUX" dans l'ordre de la découverte

signé: GUERIN

PERRIN